

Certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation

Prévention de la radicalisation

Crédits : 7 ECTS code CS8000A (RNCP non inscrit)

Niveau d'entrée : niveau 6 (bac+3) conseillé



Objectifs et compétences visées

La société française est confrontée à l'émergence de risques liés au basculement d'une partie de la population dans une radicalisation plus ou moins violente. L'ensemble des corps professionnels et des territoires sont concernés par ces phénomènes. Le certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation vise à transmettre aux professionnels des outils afin de mieux décrypter ces dynamiques complexes et en perpétuel changement. Il s'agira notamment de comprendre la montée en puissance de diverses formes de radicalisme à l'œuvre au sein de la société. Compte-tenu de la richesse de cette thématique, la formation abordera le sujet sous des angles multidisciplinaires (juridique, psychologique, sociologique, géopolitique...). Les enseignements mixeront des savoirs élaborés par des universitaires de haut-niveau ainsi que les connaissances d'acteurs opérationnels issus d'un large spectre d'activités professionnelles. Le volet empirique du certificat visera également à aider les acteurs à identifier des leviers d'action et à développer des pratiques de terrain.

- Savoir définir les phénomènes de radicalisation sous un angle pluridisciplinaire (sociologique, psychologique, géopolitique)
- Comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les processus de radicalisation
- Identifier les vecteurs de communication et de propagande dans les espaces formels et virtuels
- Connaître le contexte juridique et la réponse publique sur la lutte contre la radicalisation
- Identifier et caractériser les acteurs privés ou associatifs de la prévention de la radicalisation
- Aider à la détection de signes de radicalisation en les distinguant de la religiosité et du rigorisme
- Alerter les acteurs et les ressources internes ou externes et les mobiliser
- Elaborer des projets en lien avec la prévention de la radicalisation (identification des leviers de financements, benchmarking..)

Conditions de validation

L'unité CRM214 est validée par un examen écrit portant sur les connaissances acquises durant les sessions.

L'unité UAIP1C (projet tutoré) consiste en la réalisation d'un rapport sur les phénomènes de radicalisation en lien (si possible) avec le domaine professionnel de l'auditeur.

Durée de la formation

5,5 jours de séminaires la première quinzaine de septembre 2020.

Enseignements

		ECTS	modalités	examens
CRM214	Prévention de la radicalisation La notion de radicalisation (dimension sociologique, politique, géopolitique) - Sensibilisation à la culture arabo-musulmane - Dimensions juridiques et dispositifs de lutte contre le phénomène - La radicalisation d'un point de vue empirique (études de cas et posture professionnelle) - Internet et radicalisation - Développement et construction de projets de lutte contre la radicalisation/Identification des leviers de financement	6	séminaire	
UAIP1C	Projet tutoré	1	rapport	

Public / conditions d'accès

- Titulaire d'un diplôme bac+3/4 (secteur socioéducatif, secteur médical, enseignants, ressources humaines, ministres du culte, administration pénitentiaire, journalistes)
- Cadre du secteur public ou associatif (administration pénitentiaire, police/justice, secteur socioéducatif, secteur médical, transports)
- Cadre du secteur privé (entreprises, ressources humaines, sécurité..., etc.)
- Journalistes, étudiants, enseignants, ministres du culte...
- Personnes justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine

Tarifs 2020-2021

825€

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15